

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bar-sur-Aube

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2022

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	19	19 +6 pouvoirs

Date de convocation 7 décembre 2022
Date de publication 15 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Philippe BORDE**, maire.

Présents : Michel AUBRY, Claudine BAUDIN ERARD, Evelyne BOCQUET, Philippe BORDE, Angélique CHEVRE, Marie-Agnès CRESPIE PAIS DE SOUSA, Anita DANGIN, Simone DEVAUX, Bruno LORILLERE, Pierre Frederic MAITRE, Pierre MARY, Jean-Pierre NANCEY, Pascale PETIT, Mélanie SIGNORY, Mickaël VAIRELLES, Isabelle VAN-RYSEGHEM, Karine VERVISCH, Serge VOILLEQUIN, Lucienne WOJTYNA.

Absents : Katty CLAYES TAHKBARI, Raynald INGELAERE.

Représentés : Raphaël DA CRUZ par Pierre Mary, Jean-Luc DEROZIERES par Anita DANGIN, Emmanuel PROVIN par Bruno LORILLERE, Régis RENARD par Claudine BAUDIN ERARD, Marie-José ROY-DECHANET par Lucienne WOJTYNA, Jean-Baptiste SCHREINER par Mélanie SIGNORY.

Madame Simone DEVAUX a été nommée secrétaire de séance.

N° de délibération : 05_13120202

N°05 : BUDGET GENERAL – OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2023

Rapporteur : Madame Claudine ERARD

L'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption.

Le Conseil Municipal est donc appelé à ouvrir dès à présent, les crédits d'investissement indispensables à la poursuite d'opérations en cours dont le financement sera inscrit au projet de Budget général

Dans l'attente du vote du budget prévisionnel 2023,

Considérant l'avis favorable de la commission des finances et ressources humaines du 6 décembre 2022,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité:

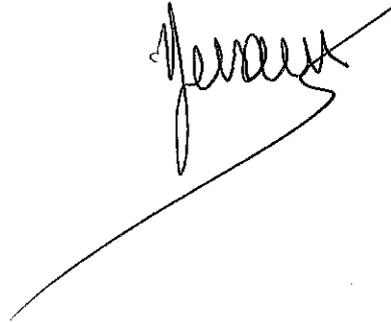
- **APPROUVE** pour le budget général, l'ouverture des crédits d'investissement pour l'année 2023 ci-dessous :

N°	OPERATIONS	Montant 2022 (BP + DM)	Crédits ouverts 2023
012	MEDIATHEQUE	40 500,00 €	10 125,00 €
022	ACQUISITION MATERIEL ET MOBILIER ETS SCOLAIRES	6 000,00 €	1 500,00 €
023	REALISATION TRAVAUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	40 000,00 €	10 000,00 €
030	AMENAGEMENT RESEAUX EDF ECLAIRAGE PUBLIC	520 000,00 €	50 000,00 €
045	RESEAUX EAUX PLUVIALES	5 000,00 €	1 250,00 €
055	SERVICES GENERAUX	141 000,00 €	35 250,00 €
067	CANTINE SCOLAIRE	2 000,00 €	500,00 €
079	HOTEL DE VILLE	60 000,00 €	15 000,00 €
104	TRAVAUX ET ACQUISITION DIVERS BATIMENTS	1 050 000,00 €	262 500,00 €
107	ENTRETIEN CHEMINS ET AMENAGEMENT PAYSAGER	40 000,00 €	10 000,00 €
111	RESTURATION EGLISE SAINT MACLOU	1 000,00 €	250,00 €
1111	RESTAURATION EGLISE SAINT MACLOU - Tranche condi 1 (prévu dans AP/CP)	134 980,00 €	- €
1112	RESTAURATION EGLISE SAINT MACLOU - Tranche condi 2 (prévu dans AP/CP)	1 216 000,00 €	- €
1114	RESTAURATION EGLISE SAINT MACLOU - Aménagement extérieur	20 000,00 €	5 000,00 €
113	VESTIAIRE DU STADE (prévu dans AP/CP)	3 500,00 €	- €
114	PROGRAMME DE VOIRIE 2017/2021 (Hors AP/CP)	56 850,00 €	- €
	PROGRAMME DE VOIRIE 2017/2021 (prévu dans AP/CP)	10 150,00 €	- €
115	ADAP (prévu dans AP/CP)	217 203,00 €	- €
117	DEFENSE INCENDIE	15 000,00 €	3 750,00 €
118	TERRAINS MULTISPORTS COUVERTS (prévu dans AP/CP)	1 166 000,00 €	- €
119	POLE CINEMATOGRAPHIQUE ET DE LOISIRS (prévu dans AP/CP)	1 715 000,00 €	- €
121	COULEE VERTE (prévu dans AP/CP)	1 500 000,00 €	- €
122	PROGRAMME DE VOIRIE 2022-2025	260 000,00 €	65 000,00 €
9001	MAISON DE LA MUSIQUE ET DES ARTS	14 000,00 €	3 500,00 €
9004	MATERIEL/MOBILIER ET TRAVAUX SALLE DE SPECTACLES	25 000,00 €	6 250,00 €
9005	MATERIEL ET TRAVAUX SERVICES ADMINISTRATIFS	25 000,00 €	6 250,00 €
9008	ACQUISITION MATERIEL SERVICES TECHNIQUES	82 000,00 €	20 500,00 €
9009	MATERIEL/MOBILIER ET TRAVAUX COSEC	50 000,00 €	7 500,00 €
	OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES		- €
	Chapitre 20	58 000,00 €	14 500,00 €
	Chapitre 21	71 325,13 €	17 800,00 €
	Chapitre 23	19 000,00 €	4 750,00 €
	TOTAL	8 564 508,13 €	551 175,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. B.', written in a cursive style.

..Simone...DEVAUX....., secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Simone Devaux', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the right.